

# TARIFS DE LICENCE POUR LA SAISON 2022-2023

Le 14 juin 2022,

## TARIFS LICENCES 2022-2023

(Tarifs adoptés en assemblée générale FFRS du 11 décembre 2021)

Age au 31/12/2023	Licence	Assurance Responsabilité Civile (obligatoire)	Assurance Individuelle Accident (facultative)	Total (Licence + RC + IA)
<b>PRATIQUANT</b>				
Moins de 6 ans	9,15 €			11,76 €
6 à 12 ans	17,95 €	1,71 €	0,90 €	20,56 €
13 ans et plus	37,00 €			39,61 €
<b>NON PRATIQUANT</b>				
16 ans et plus	37,00 €	1,04 €	0,45 €	38,49 €
<b>INDIVIDUELLE</b>				
Moins de 13 ans	26,30 €			28,91 €
13 ans et plus	52,50 €	1,71 €	0,90 €	55,11 €

## VALIDITÉ DE LA LICENCE

La licence peut être saisie toute l'année. Le **pratiquant loisir de randonnée et de descente** peut choisir entre une validité « date à date » ou « saison ».

DATE À DATE	DESCENTE et RANDONNÉE
Validité	Un an à partir de la date de saisie
Type de pratique	<b>Loisir exclusivement</b> <b>Non cumulable avec les autres profils de licence</b> (dirigeant, officiel, éducateur sportif)

  

SAISON	TOUTES LES DISCIPLINES
Validité	De la date de saisie jusqu'au 31/08/2023